



**BUREAU DE COMMISSION LOCALE DE L'EAU
SAGE DU BASSIN VERSANT DE L'HUISNE**

**SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2018
VILLAINES-LA-GONNAIS**

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

L'an deux mille dix-huit, le quatre octobre à neuf heures trente, les membres du bureau de la Commission locale de l'eau se sont réunis à Villaines-la-Gonais (mairie), sous la présidence de Monsieur Michel ODEAU.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Informations diverses.
- 2 – Présentation du projet d'actualisation du Mémento du SAGE.
- 3 – 3^e CRBV Huisne (2019-2021) : proposition d'actions à inscrire et choix de la structure cheffe de fil.
- 4 – Présentation par Cofiroute des travaux de restauration de la continuité écologique de l'Huisne à Villaines-la-Gonais et de la visite de l'après-midi.
- 5 – Après-midi (14h – 15h30) : Visite du chantier de restauration de la continuité écologique de l'Huisne.

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRESENTÉS :

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

(9 voix délibératives)

Présents (9)

- Monsieur Michel ODEAU (Président de la CLE, Maire de Villaines-la-Gonais)
Monsieur Philippe PICQ (Vice-président de la CLE, Parc naturel régional du Perche)
Monsieur Paul GLINCHE (Vice-président de la CLE, Maire de Montfort-le-Gesnois)
Monsieur Bruno BOUET (Maire de Corbon et Conseiller communautaire de la Communauté de communes du Pays de Mortagne-au-Perche)
Monsieur Jacques KÄSER (Maire-adjoint de Val-au-Perche)
Monsieur Daniel CHEVÉE (Conseiller communautaire de la Communauté de communes du Cœur du Perche)
Madame Isabelle LAVIER (Vice-présidente de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien)
Monsieur Marcel MORTREAU (Vice-président de la Communauté urbaine Le Mans Métropole)
Monsieur Jean-Yves LAUDE (Président du Syndicat des bassins du Dué et du Narais)

Collège des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations

(5 voix délibératives)

Présents (5)

- Monsieur Nicolas TISON (Chambre d'agriculture de l'Orne)
Monsieur Jean-Christophe GAVALLET (Président de Sarthe Nature Environnement)
Monsieur Claude COGNON (Président de l'Association des Moulins et Rivières du Perche Ornais)
Monsieur Alain ANDRE (UFC – Que Choisir de la Sarthe)
Monsieur Michel RIOUX (Président de l'ADSPQI du Mans)

Collège de l'État et de ses établissements publics (3 voix délibératives)

Présents (3)

- Madame Élixa LAVAUD, représentant le Directeur Départemental des Territoires de l'Orne
Monsieur Andy LORENZINI, représentant le Directeur Départemental des Territoires de la Sarthe
Madame Maud COURCELAUD, représentant le Directeur général de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Michel MARY (Maire de Duneau)
Monsieur Alain DIEU (Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Sarthe)
Monsieur André FROGER (Président du Syndicat des bassins du Dué et du Narais)
Madame Catherine SCHAEPELYNCK (Chambre d'agriculture de la Sarthe)
Monsieur Jean-Luc BELLIARD (CCI de la Sarthe)

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Monsieur Daniel CHEVALIER (Président du Syndicat du Bassin de la Sarthe)

Madame Séverine FACCHIN (VINCI Autoroutes)

Madame Angeline CARTEREAU (Syndicat des bassins du Dué et du Narais)

Monsieur Vincent TOREAU (Syndicat du Bassin de la Sarthe)

17 voix délibératives sur les 22 que compte le bureau.
Le bureau de la Commission locale de l'eau délibère valablement.

Convocations en date du 13 septembre adressées à chaque membre du bureau de la CLE.

Ordre du jour n°1: Informations diverses

Démission de Monsieur Jean-Luc BELLIARD. Monsieur TOREAU informe que Monsieur Jean-Luc BELLIARD a quitté son poste à Arjowiggins Le Bourray et n'est donc plus le représentant de la CCI de la Sarthe au sein de la CLE. Une nouvelle personne doit être désignée prochainement.

Séminaire national SAGE. Un point d'information est fait sur le séminaire national SAGE qui s'est tenu les 24 et 25 septembre 2018 à Orléans. Le thème était « SAGE et adaptation au changement climatique ». Les actes du séminaire seront transmis aux membres de la CLE dès leur parution.

Stage étudiant « Tableau de bord commun aux SAGE ». Le SBS a accueilli entre avril et août un étudiant de licence professionnelle. Sa mission a notamment été de proposer un tableau de bord commun aux SAGE Huisne, Sarthe Amont et Sarthe Aval. Ce travail pourra être complété prochainement par le chargé de mission SIG, Analyse territoriale dont le recrutement est prévu en fin d'année.

Syndicat du Bassin de la Sarthe (SBS). Le SBS est passé syndicat mixte fermé le 1^{er} juillet dernier suite à l'arrêté préfectoral actant le retrait des Départements de la Sarthe, de l'Orne et d'Eure-et-Loir. 14 intercommunalités sont membres du SBS ; elles devraient être 16 au 31/12/2018 (procédure d'adhésion en cours). Il est prévu de poursuivre en 2019, les rencontres avec les intercommunalités qui ne sont pas aujourd'hui membres du syndicat.

Point structuration GEMAPI. Sur le bassin de l'Huisne aval (partie sarthoise), la mission d'assistance juridique à la mise en place d'un syndicat unique est terminée. Ce syndicat doit être effectif début 2019. Dans l'Orne, deux communautés de communes ont transféré la compétence GEMA au Parc naturel régional du Perche. Pour les autres, comme pour celles d'Eure-et-Loir, la compétence est exercée à l'échelle de l'intercommunalité.

Candidature au LIFE intégré REVERS'EAU. Le SBS a répondu à l'appel à projets de la Région pour nourrir sa candidature au projet LIFE intégré REVERS'EAU. Trois des opérations proposées ont été finalement retenues pour figurer dans la note de concept :

- L'analyse de l'impact cumulé des plans d'eau (sur le bassin de la Sarthe Amont).
- La mise en place d'un label rivière en bon état (sur l'ensemble du bassin de la Sarthe).
- La mise en place d'un rendez-vous des milieux aquatiques (sur l'ensemble du bassin de la Sarthe).

Cette note de concept décrit l'objectif du projet en Région, la description des actions proposées et les résultats attendus. Si celle-ci est retenue, la Région pourra transmettre à la Commission européenne le dossier de candidature complet. La réponse de la Commission sur la recevabilité de la candidature est attendue pour le second semestre 2019.

Règlement du SAGE et PPRi. Le Préfet de la Sarthe souhaite que l'article n°5 du règlement du SAGE - Encadrer la réalisation d'ouvrage dans les zones d'expansion de crues - comprenne dans ses exceptions les secteurs concernés par un PPRi, en particulier ceux des zones urbaines. A ce jour aucune saisine officielle n'a été adressée à la CLE. Le bureau demande que cette saisine, lorsqu'elle aura lieu, soit accompagnée d'une note d'opportunité et d'analyse juridique.

Pesticides et agriculture. Le SBS finalise l'organisation d'une matinée d'information et d'échange sur le thème pesticides et agriculture. Elle devrait pouvoir se tenir au Mans d'ici la fin d'année. Elle sera destinée aux membres des CLE Huisne, Sarthe Amont et Sarthe Aval et aux élus du comité syndical du SBS.

Ordre du jour n°2: Présentation du projet d'actualisation du Mémento du SAGE.

Ce mémento vise à expliquer de manière synthétique et illustrée, l'organisation du SAGE, son contenu et ses attendus. Il sera édité à 300 exemplaires et accompagné d'un cd-rom contenant le PAGD et le règlement du SAGE. Il comprend deux principales parties détaillant ce qu'est un SAGE et le rôle et la composition de la CLE ainsi que le contenu du SAGE par objectif.

Le bureau valide ce projet de Mémento mais demande qu'une partie « bilan du SAGE 2009-2017 » complète ce document. Cette partie reprendra des exemples d'actions phares qui ont été réalisées depuis 2009 et répondant aux objectifs du schéma.

Ordre du jour n°3: 3^e CRBV Huisne (2019-2021) : proposition d'actions à inscrire et choix de la structure cheffe de fil.

L'appel à projets pour l'élaboration du programme d'actions du 3^e Contrat Régional de Bassin Versant s'est déroulé du 1^{er} juin au 28 septembre. Ce contrat ne concernera que la partie sarthoise du périmètre du SAGE.

Sont présentés, les projets proposés d'être portés par le SBS et ceux d'autres maîtres d'ouvrage du bassin versant. L'ensemble de ces projets est listé dans le diaporama de séance joint au présent compte-rendu.

M. TOREAU relève qu'aucune action concernant la lutte contre l'érosion des sols, objectif prioritaire du SAGE, n'a été reçue. Une réunion avec les représentants de la profession agricole sera programmée en octobre pour travailler sur cette question essentielle. Il est aussi indiqué que deux autres projets de restauration de la continuité écologique de l'Huisne à Champagné (maîtrise d'ouvrage communale) et du Narais Saint Mars-la-Brière (maîtrise d'ouvrage communale) doivent être déposés courant octobre.

Enfin, une réunion de travail avec la Région et l'Agence de l'eau Loire Bretagne, est prévue le 6 novembre. Il s'agira d'examiner l'éligibilité des actions et de préciser les plans de financement.

A ce stade, le bureau de la CLE valide le programme d'actions présenté et confirme le SBS dans son rôle de chef de fil du CRBV.

Ordres du jour n°4 et n°5: Restauration de la continuité écologique de l'Huisne à Villaines-la-Gonais par Vinci Autoroutes.

Le diaporama de présentation du projet est joint au présent compte-rendu. Les photos de la visite du chantier sont téléchargeables à l'adresse suivant : http://www.bassin-sarthe.org/FTP/Bureau_04102018.zip

Le Président de la
Commission locale de l'eau,
Michel ODEAU

